L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 JUIN 1848.

Imprimée et publiée par
MAGNE & WEISSE,
No 54 rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 27 JUIN 1848.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket électoral.
[illegible] JACQUES TOUTANT.
[illegible] J. P. BENJAMIN.
[illegible] C. NICHOLAS.
[illegible] C. ADAMS, JR.
[illegible] JOHN MOORE.
[illegible] JAS G. CAMPBELL.

Le général Taylor a écrit de sa propre main qu'il approuvait sans réserve la conduite des délégués de la Louisiane à la Convention de Philadelphie. Il convient peut-être de remettre sous les yeux du public la déclaration lue par le juge Saunders. La voici:

"Le général Taylor n'a rien fait pour porter son nom devant le peuple américain comme candidat à la présidence; il ne se présente pas non plus devant cette convention comme aspirant [illegible] ... propagande par lui. Il a consenti, dans [illegible] ... à la présidence de la République et [illegible] Taylor a cru enfin devoir céder à [illegible] ...

[illegible] ... qu'il était entre les mains de [illegible] honoré de leur choix. Il a [illegible] ... qu'ils étaient libres de le retirer de la liste des [illegible] qu'ils jugeraient que [illegible] du pays l'exige. Il ne croit pas, [illegible] ... qui ont accompagné sa [illegible] se retirer lui-même. Telle est la position qu'il a prise depuis qu'il a permis que l'on se servît de son nom, après l'assaut de Monterey, et telle est la position qu'il occupe encore.

"Au nom de la délégation de la Louisiane, j'ajouterai que le général Taylor désire vivement une chose, c'est que ses amis de la Convention respectent la décision de cette assemblée et soutiennent de toutes leurs forces le candidat qu'elle proclamera. Le général Taylor reconnaît parmi ses amis de la Convention ceux qui ont le droit de retirer son nom. Il se soumettra cordialement à cette mesure.

"Nous sommes en outre autorisés à dire que le général Taylor verra avec un très grand plaisir tout autre candidat qui sera désigné par la convention, étant persuadé que le bonheur de notre pays exige un changement dans les hommes et dans les mesures, afin de prévenir l'abaissement de nos affaires nationales.

En faisant cette déclaration, la délégation de la Louisiane désire que l'on comprenne qu'elle n'entraîne aucune conséquence de la part du général Taylor.

"Dans le cas où la Convention désignerait un autre candidat que le général Taylor, et que les amis de ce dernier siégeant dans cette assemblée [illegible] ... sera leur acte et non le sien [illegible] ... approbation [illegible] ... cette convention [illegible] ... amis du général Taylor [illegible] ... il n'est pas désigné par la Convention.

[illegible] ... les whigs de [illegible] ... nationales seules nous [illegible] ... du général Taylor [illegible] ...

[illegible] ... à Taylor [illegible] ... candidat par [illegible] ... Sa position est [illegible] ... délégation de la [illegible] ... l'assurance [illegible] ... dans les [illegible] ... parti whig [illegible] ... choix de [illegible] ...

[illegible] ... un seul instant [illegible] ... avec lui-même [illegible] ... à la candidature [illegible] ... de Monterey [illegible] ... de ses amis, et la [illegible] ... de ces derniers [illegible] ... sa candidature [illegible] ... de Taylor whig, [illegible] ... au premier, au pas sacré des [illegible] ... que le maintenir sur les rangs dans [illegible] ... de Philadelphie ne l'eût pas [illegible].

La déclaration des délégués de la Louisiane [illegible] ... par l'éclatante approbation de Taylor. Les paroles de M. Saunders ont décidé du verdict de la convention, celles que MM. Peyton, Bullitt et Hamilton ont transmises aux whigs au nom de leur candidat [illegible] ... de vague inquiétude que [illegible] ... encore dans quelques Etats du Nord et assureront le triomphe du brave soldat en novembre prochain.

Le journal du soir triomphe. Il va prouver aux whigs, pièces en main, que M. Fillmore est aussi peu loyal en matière d'esclavage que M. Cass. Mais avant de se donner cette douce satisfaction, il prend un petit air malin et demande aux whigs ce qu'ils feront, lorsqu'il leur sera démontré que M. Fillmore est un candidat de la trempe de l'ex-sénateur du Michigan. Ce qu'ils feront! Mais rien, rien, ils attendent vos formidables révélations et tremblent en y pensant. Whigs, vous êtes perdus, ou plutôt vous êtes sauvés si la feuille du soir va éclairer vos ténèbres et vous guider dans la voie du salut.

Caroline du Sud.—La Caroline du Sud promet de se rallier à la candidature du général Taylor. Le *Charleston Mercury*, du 21 courant, consacre un long article à l'examen de l'attitude que doit prendre l'Etat aux élections présidentielles. Il ne s'agit pas de Cass; les Caroliniens ne veulent pas de lui. Reste Taylor, mais Taylor est whig, c'est comme tel qu'il a été désigné par la convention de Philadelphie, et la déclaration des délégués de la Louisiane ne peut laisser aucun doute sur la direction que le vieux soldat imprimera aux affaires du pays, si le peuple le porte au pouvoir; mais n'importe, dit le *Mercury*, le général Taylor est sûr d'avoir le vote de la Caroline du Sud si son orthodoxie en matière d'esclavage vient à être clairement démontrée. Le *Mercury* semble ignorer que Taylor est homme du Sud par excellence, qu'il possède des plantations et des esclaves à la Louisiane et dans le Mississippi. Quelle preuve plus convaincante que ses opinions sur l'esclavage sont les nôtres, sont celles du peuple de la Caroline du Sud! Mais nous attendons avec bonheur la promesse du journal de Charleston. Avant le grand jour des élections, l'opinion de Taylor sur l'esclavage ne sera un mystère pour personne, et le Sud se lèvera comme un seul homme pour lui donner l'appui de son vote.

Vera Cruz.—Le steamer *James L. Day* est arrivé hier de Vera-Cruz avec un grand nombre d'officiers et trois cent cinquante hommes du Bataillon de Baltimore. Le vapeur *Fanny*, arrivé également de Vera-Cruz, avait à son bord le major-général Butler, commandant en chef des troupes américaines, et M. Sevier, le commissaire du gouvernement, ainsi qu'un nombre considérable de soldats et d'officiers de tous grades.

Matamoros.—Nous avons reçu des journaux de Matamoros jusqu'au 21 courant. Le steamer *Fashion* qui nous les apporte avait à son bord le brave capitaine Bragg, dont on connaît la conduite héroïque à Buena-Vista. C'est à lui que Taylor a adressé ces mémorables paroles, au moment où la journée paraissait perdue, et où le feu de notre artillerie se ralentissait: *A little more grape, captain Bragg!*

Bermudes.—Les Bermudes, où l'Irlandais Mitchell a été déporté, sont un groupe d'îles situées à 700 milles du cap Hatteras et à environ 1,000 de Charleston et Savannah. La population des îles s'élève à mille habitans, noirs et blancs. On y cultive la canne et le café. L'Angleterre a sur ces rochers une garnison de plus de huit mille hommes, destinée à se porter sur les points du continent américain où la présence des troupes anglaises deviendrait nécessaire.—Maintenant on se demande si les Irlandais des Etats-Unis qui parlent d'aller délivrer Mitchell pourraient facilement réaliser leur projet. Nous ne pensons pas qu'ils songent sérieusement à tenter la délivrance du prisonnier. Ils seraient probablement repoussés avec perte.

Grand Incendie à Mobile.—Un grand incendie a éclaté samedi matin à Mobile. Le feu a pris naissance dans l'entrepôt de coton de M. Tuthill, rue Water, au dessous de Church street. Quatre-cent-vingt-une balles de coton ont été consumées. Les flammes s'étant communiquées à la fonderie de J. D. Spear & Co, ce vaste établissement a été bientôt réduit en cendres avec tous les précieux objets qui s'y trouvaient. Cinq ou six petites maisons du voisinage ont été également la proie du fléau. La perte de MM. Spear & Co. s'élève, dit-on, à plus de $50,000; il n'y a d'assurances que pour $10,000.

L'Esclavage dans le Connecticut.—On ignore peut-être que l'esclavage n'était pas aboli complètement dans le Connecticut avant cette année. La législature de cet Etat vient de voter un bill qui le supprime à jamais, et impose aux maîtres de huit ou dix esclaves qui existent encore le devoir de les nourrir jusqu'à leur mort.

Sénateurs des Etats-Unis.—Le gouverneur du Michigan a nommé Thomas Fitzgerald, démocrate, sénateur des Etats-Unis en remplacement du général Cass.—La législature de New-Hampshire a élu, le 15 de ce mois, M. Moses Norris, démocrate, sénateur au Congrès pour six ans, à la place de M. Atherton, dont le terme expirera le 4 mars prochain.

Virginie.—Les whigs de Richmond ont eu le 17 de ce mois un grand meeting de ratification. La Virginie montrera ce dont elle est capable en novembre prochain.

Humanité du général Taylor.—Un des chapelains de l'armée du Rio Grande raconte l'anecdote suivante qui démontre à quel point l'humanité s'allie chez Taylor à la brillante valeur qu'en fait un des généraux américains les plus distingués. Après la bataille de Buena Vista, Taylor se prépara à soutenir une nouvelle lutte. Mais on vint lui annoncer le lendemain de bonne heure que l'ennemi était en pleine retraite. La cavalerie américaine fut mise immédiatement à sa poursuite. Quelques dragons revenus dans le camp dirent que les chemins étaient couverts de blessés mexicains qui expiraient faute de soins et de nourriture. Taylor, attendri sur le sort d'un ennemi qu'il venait de vaincre, ordonna de charger vingt wagons de vivres et de boissons et de les distribuer aux Mexicains que Santa Anna avait abandonnés sur la grande route. Plusieurs chirurgiens reçurent également l'ordre de suivre le convoi pour panser les blessés. Craignant cependant d'outrepasser ses pouvoirs, il adressa au quartier-maître ces paroles qui ont peint que notre candidat est aussi probe qu'humain. "Vous tiendrez compte, monsieur, de tout ce que vous mettrez dans les wagons, afin que j'en paie moi-même la valeur si le gouvernement pense que j'ai eu tort de prendre soin des blessés de l'ennemi."

A une nombreuse assemblée des habitans de la paroisse St-Bernard et de la paroisse Plaquemines tenue à l'hôtel de la Station du chemin de fer à coulisses du Golfe du Mexique, dans la paroisse St-Bernard, le dimanche 25 courant à l'effet de fêter le retour du lieutenant Beauregard du corps du Génie;

Mr. Pierre Reaud de St-Bernard a été nommé président;

Mr. Auguste Reggio de la paroisse Plaquemines a été nommé vice-président;

Mr. Forville Bienvenu de la paroisse St-Bernard a été nommé vice-président.

Mr. R. de Armas a été nommé secrétaire.

Le président, après avoir énuméré dans une heureuse improvisation les importans services rendus par notre jeune compatriote lors des glorieuses actions de Vera-Cruz, de Cerro-Gordo, de Contreras, de Churubusco, de Chapultepec et de Mexico, et après avoir témoigné au nom des habitans en général du plaisir de revoir le jeune Louisianais dans ses foyers, a su motion nommé un comité de trois membres à l'effet de rédiger des résolutions.

Messrs. Chs. Bienvenu, J. M. Ducros et Louis A. Ducros ont été nommés de ce comité.

Après un recès de quelques minutes, le préambule et la résolution suivante ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

Attendu que les habitans des paroisses Plaquemines et St-Bernard considèrent avec orgueil la manière honorable dont le lieutenant Beauregard a rempli ses devoirs comme officier du génie dans l'armée américaine, et le calme, l'intrépidité et talens qu'il a déployés dans les diverses batailles où il s'est trouvé depuis Vera-Cruz jusqu'à Mexico;

Résolu que nous croyons devoir céder à l'impulsion spontanée de nos cœurs en nous réunissant à pour fêter, à l'effet de lui offrir une épée d'honneur comme un faible témoignage de notre profonde admiration.

Sur motion le secrétaire est invité à faire publier dans trois des journaux de la ville les délibérations et les résolutions ci-dessus.

Sur motion, les remercîmens de l'assemblée sont votés à Mr. Fernando Sanchez pour l'usage de la salle.

Sur motion l'assemblée s'ajourne sine die.

R. de ARMAS, Secrétaire.
P. Reaud, Président.
A. Reggio, } Vice-Présidents.
F. Bienvenu, }

Chronique Locale.

Salut national.—Un salut national a été tiré hier matin par l'artillerie du major Gally, en honneur de l'arrivée du major-général Butler, commandant en chef de l'armée américaine à Mexico. Cette fois-ci il n'y a pas d'erreur, le général est bien positivement arrivé parmi nous.

Conseil de la Municipalité No 3.—Séance d'hier soir. Le secrétaire lit une lettre de M. Hochet Kernion, collecteur du 1er district sur propriétés foncières, transmettant sa résignation. Elle est acceptée.

La pétition de plusieurs Allemands, demandant à ce que les ordonnances soient publiées dans le "German Courier," est référée au comité des réclamations.

La pétition de plusieurs habitans demeurant dans le voisinage des épaves, se plaignant que cet établissement nuit à la salubrité publique, est référée au comité de police.

Une lettre de l'ex-premier lieutenant de police, M. Hernandez jr, demandant un règlement de compte pour ses salaires, est référée au comité des finances.

M. Trigo, le contracteur pour l'éclairage des rues, se plaint qu'il ne pourra pas continuer à remplir les conditions de son contrat, si la municipalité ne vient pas à son secours. Sur motion de M. Solomon, cette lettre est référée au comité des finances avec pouvoir de solder immédiatement la réclamation de M. Trigo.

Une longue communication de M. Caleb G. Forshey, relative à l'établissement d'un télégraphe à l'usage des incendies, est référée au comité de ce nom.

Après avoir délibéré sur diverses mesures de police, le Conseil s'ajourne.

1ère Cour de District.—James Williams, accusé de vol, a été mis en jugement hier et trouvé coupable, mais recommandé à la clémence de la cour. William Smith, accusé de vol, et William Rosevolt dit Henry Campbell, accusé d'assaut avec intention de tuer, ont été acquittés. William Brown, Elizabeth Brown et Michael Roland, accusés d'assaut et batterie, ont été également acquittés.

Les prisonniers suivants ont assisté à la lecture de leur acte d'accusation, et se sont déclarés innocents.—C. Greiner, pour abus de confiance—Le révérend A. Lange, pour escroquerie—R. B. Wilierford dit Captain Lid, pour vol—et Antonio Neido, pour assaut avec intention de tuer.—George W. Byrd, accusé de vol, s'est déclaré coupable.

L'avocat général a enrégistré des actes d'accusation contre les prisonniers suivants:—Lawrence Tracey et John Lynds, pour avoir vendu des liqueurs sans licence—Cord Orton et John Peter Kelly, pour vol, et Edward Walker, H. Prescott, J. Sandrock, Paul Backer, et John White, accusés tous d'assaut et batterie.

Mépris de Cour.—Le juge McHenry a envoyé hier l'avocat Randolphe en prison pour trois jours, pour mépris de cour.

Recorder Baldwin.—Thomas Hanley comparaissait hier matin devant le recorder Baldwin, sous prévention d'avoir vendu des liqueurs sans license. Il a été sommé de fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution à la 1ère Cour de district.

—Thomas Odom, prévenu d'assaut et batterie sur sa femme, a été examiné et envoyé à la 1ère Cour de district.

—Hier matin, vers neuf heures, une rixe a eu lieu à bord du bateau à vapeur *Grand Turk*, mouillé vis-à-vis la rue Lafayette, 2de Municipalité, entre le nommé G. W. Smith et un nègre. Ce dernier a été grièvement blessé à la tête d'un coup de bâton. Smith comparaissait hier matin devant le recorder Baldwin, et a été envoyé à la 1ère Cour de district. Le recorder a fixé le cautionnement que doit fournir le prévenu à $200. Le nègre est dans un état tout-à-fait désespéré.

Vol à bord d'un steamer.—Dans la nuit de dimanche dernier, pendant que le steamship Fanny, venant de Vera-Cruz, montait le fleuve, quelqu'un descendit secrètement dans la calle, où était déposée la malle du payeur de l'armée des Etats-Unis, et ayant réussi à en briser la serrure, enleva une somme d'environ $500. Le voleur est encore inconnu.

Vol.—Le 16 de ce mois, M. Fédérick Dobbleman, se trouvant sur la Levée entre les rues du Quartier et de l'Hôpital, a été assailli par le nègre Ranson qui lui a enlevé une somme de sept piastres et demie qu'il avait sur sa personne. M. Dobbleman a porté hier matin sa plainte devant le recorder Génois, qui a fait arrêter le nègre et l'a envoyé en prison.

Mesures sanitaires.—Les différents commissaires nommés récemment par le conseil de salubrité, ont soumis hier matin au rapport au dit conseil, recommandant diverses mesures sanitaires, pour empêcher l'épidémie de se déclarer à la Nouvelle-Orléans cet été. Le conseil de salubrité délibérera sur ce rapport.

Arrangement à l'amiable.—James et Mary Dyson, accusés par M. Nauté d'avoir enlevé des meubles d'une maison que celui-ci leur avait louée, ont été examinés la semaine dernière par le recorder Génois et renvoyés de la plainte, l'affaire ayant été arrangée à la satisfaction des deux parties.

Une bonne prise.—La police de la 3ème Municipalité a arrêté hier un nommé D. Abrams, qui s'était introduit dans la cour d'une maison rue Marigny, dans un état complet d'ivresse. On a trouvé sur sa personne une somme de $56 et deux traites pour la somme de $1700. Traduit hier matin devant le recorder Seuzeneau, il a été condamné, par ce magistrat, à payer une amende de $25.

Tentative de vol.—Sabin Dupart, homme de couleur libre, a fait hier matin un affidavit devant le recorder Seuzeneau, déclarant que samedi dernier, vers minuit, le nommé John Harris s'est introduit dans la cour de son domicile, rue Casacalvo, entre les rues de l'Esplanade et de la Paix, et a fait une tentative pour briser la porte de sa chambre. Harris a été arrêté et sera examiné prochainement par le recorder Seuzeneau.

Venezuela.—On écrit de Caracas, à la date du 22 mai:

La situation politique du Venezuela ne s'est guère améliorée; nous sommes toujours en pleine guerre civile. La province de Maracaïbo continue à se maintenir contre toutes les forces du général Monagas, qui est depuis plus de deux mois à la tête de son armée.

D'un autre côté, plusieurs guerillas du général Paez ont reparu, dit-on, dans l'Apure, et une partie de la province de Cumana vient de se soulever. On ne saurait donc encore prévoir l'issue d'une lutte aussi acharnée que déplorable. De toutes manières, nous aurons de grands malheurs à déplorer ici.

Le port de Maracaïbo vient d'être déclaré en état de blocus par le président Monagas. Six petits bâtimens de guerre du gouvernement vont, à cet effet, établir une croisière entre le cap San Roman et la pointe de la Espada, sur la péninsule de Goagira. Les insurgés ont, de leur côté, cinq ou six bâtimens armés qui s'opposeront à l'établissement de ce blocus. Il est donc probable qu'une rencontre aura lieu, avant qu'il soit long-temps, entre les deux escadrilles.

La corvette américaine *Albany* est entrée en rade de Puerto-Cabello le 24 mai, venant de la Guayra. Elle a appareillé le même jour pour Curaçoa et Maracaïbo.

Le consul Wilson, chargé d'affaires d'Angleterre, doit se rendre incessamment aux Etats-Unis pour se diriger ensuite à Londres. On attribue à sa maladroite intervention quelques-uns des maux qui affligent le Venezuela. L'administration de Monagas n'avait pas, dit-on, de plus ferme soutien que lui.

Lettres des princes.—Dans la séance du 24 mai, le président Buchez a donné lecture de deux lettres signées l'une François et Henri d'Orléans, l'autre Louis d'Orléans. Ces deux lettres sont relatives au projet de décret sur lequel un rapport devait être fait à l'Assemblée dans cette séance. Les voici:

"Claremont, le 19 mai 1848.

"Monsieur le président,

"Les journaux nous apportent un projet de décret tendant à nous fermer les portes de la France; les sentimens que ce projet nous inspire nous arrachent à la réserve que jusqu'ici nous nous étions imposée; nous avions espéré que cette réserve toute patriotique serait comprise. L'Assemblée était réunie; elle allait, dans son indépendance et sa souveraineté, voter la nouvelle constitution; nous ne voulions pas jeter au milieu de ses délibérations l'expression d'un vœu ou la préoccupation de personnes.

"Nous avions lieu de penser d'ailleurs qu'en quittant Alger au premier appel fait à notre patriotisme, nous avions fourni au pays une preuve patente de notre ferme intention de ne pas chercher à troubler la France, comme nous avions témoigné du respect avec lequel nous acceptions l'arrêt fait à la nation. Nous nous flattions aussi que le pays ne pourrait songer à nous repousser, nous qui l'avions toujours fidèlement servi dans nos professions de marin et de soldat.

"Le projet de décret indique qu'on en a jugé autrement; et le moment choisi pour le produire constitue à nos yeux une assimilation que nous ne saurions accepter.

"Exempts de toute ambition personnelle, nous protestons devant les représentans de la nation contre une mesure dont nos précédens et nos sentimens devaient nous garantir.

"Veuillez, monsieur le président, porter cette lettre à la connaissance de l'Assemblée nationale, et recevez l'assurance de notre haute considération.

"François d'Orléans,
"Henri d'Orléans."

"Claremont, le 20 mai 1848.

"Monsieur le président,

"Avant d'avoir connaissance qu'il parvienne ici la nouvelle d'un projet de décret était proposé pour l'exil de notre famille du territoire français, je m'empresse de confirmer la signature à la lettre que mes frères vous ont adressée hier 19 courant, mais je m'empresse de vous déclarer que j'y adhère entièrement, et je vous prie de vouloir bien en faire connaître à l'Assemblée nationale.

"Recevez, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

"Louis d'Orléans."

Napoléon Louis.—Les fils de Louis-Philippe n'ont pas été les seuls à faire entendre leur voix du fond de l'Angleterre. Napoléon-Louis, réfugié sur le même sol hospitalier, a également protesté contre la loi d'exil qu'on proposait de maintenir contre lui seul de toute sa famille. Voici la lettre qu'il a adressée à l'Assemblée nationale:

"Londres, 25 mai 1848.

"A l'Assemblée nationale.

"Citoyens représentans,

"J'apprends par les journaux du 22 qu'on a proposé dans les bureaux de l'Assemblée de maintenir contre moi seul la loi d'exil qui frappe ma famille depuis 1816; je viens demander aux représentans du peuple pourquoi je mériterais une semblable peine.

"Serait-ce pour avoir toujours publiquement déclaré que, dans mes opinions, la France n'était l'apanage ni d'un homme, ni d'une famille, ni d'un parti?

"Serait-ce parce que, désirant faire triompher sans anarchie ni licence le principe de la souveraineté nationale, qui seul pouvait mettre un terme à nos dissensions, j'ai deux fois été victime de mon hostilité contre le gouvernement que vous avez renversé?

"Serait-ce pour avoir consenti, par déférence pour le Gouvernement provisoire, à retourner à l'étranger après être accouru à Paris au premier bruit de la révolution? Serait-ce pour avoir refusé par désintéressement les candidatures à l'Assemblée qui m'étaient proposées, résolu de ne retourner en France que lorsque la nouvelle constitution serait établie et la République affermie?

"Les mêmes raisons qui m'ont fait prendre les armes contre le gouvernement de Louis-Philippe me porteraient, si on réclamait mes services, à me dévouer à la défense de l'Assemblée résultat du suffrage universel.

"En présence d'un roi élu par deux cents députés, je pouvais me vanter d'être l'héritier d'un empire fondé par l'assentiment de quatre millions de Français. En présence de la souveraineté nationale, je ne peux et ne veux revendiquer que mes droits de citoyen français; mais ceux-là, je les réclamerai sans cesse avec l'énergie que donne à un cœur honnête le sentiment de n'avoir jamais démérité de la patrie.

"Recevez, messieurs, l'assurance de mes sentimens de haute estime.

"Votre concitoyen, Napoléon-Louis."

Candidature de Victor Hugo.—Le grand poète, l'ex-pair, l'illustre écrivain, battu aux dernières élections, se présente de nouveau dans l'arène électorale. Il a adressé à ses concitoyens la circulaire suivante:

M. Victor Hugo a ses concitoyens.

Mes concitoyens,

Je réponds à l'appel des soixante mille électeurs qui m'ont spontanément honoré de leurs suffrages aux élections de Paris. Je me présente à votre libre choix.

Dans la situation politique telle qu'elle est, on me demande toute ma pensée. La voici:

Deux républiques sont possibles.

L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat, détruira l'institut, l'Ecole polytechnique et la Légion-d'Honneur, ajoutera à l'auguste devise: *Liberté, Egalité, Fraternité*, l'option sinistre: *ou la Mort*: fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun; abolira la propriété et la famille, promènera des têtes sur des piques, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendres, fera de la France la patrie des ténèbres, égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu; remettra en mouvement ces deux machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, après l'horrible dans le grand que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit.

L'autre sera la sainte communion de tous les Français dès à présent, et de tous les peuples un jour, dans le principe démocratique; fondera une liberté sans usurpations et sans violences, une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternité, non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres; donnera à tous l'enseignement comme le soleil donne la lumière, gratuitement; introduira la clémence dans la loi pénale et la conciliation dans la loi civile; multipliera les chemins de fer, reboisera une partie du territoire, en défrichera une autre, décuplera la valeur du sol; partira de ce principe qu'il faut que tout homme commence par le travail et finisse par la propriété, assurera en conséquence la propriété comme la représentation du travail accompli et le travail comme l'élément de la propriété future; respectera l'héritage, qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfans à travers le mur du tombeau; combinera pacifiquement, pour résoudre le glorieux problème du bien-être universel, les accroissemens continus de l'industrie, de la science, de l'art et de la pensée; poursuivra, sans quitter terre pourtant, et sans sortir du possible et du vrai, la réalisation sereine de tous les grands rêves des sages; bâtira le pouvoir sur la même base que la liberté, c'est-à-dire sur le droit; subordonnera la force à l'intelligence; dissoudra l'émeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie; fera de l'ordre la loi des citoyens et de la paix la loi des nations, vivra et rayonnera, grandira la France, conquerra le monde, sera, en un mot, le majestueux embrassement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait.

De ces deux républiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-là s'appelle la terreur. Je suis prêt à dévouer ma vie pour établir l'une et empêcher l'autre.

Paris, 26 mai 1848.
Victor Hugo.

Une lettre d'Alexandre Dumas.—L'illustre romancier aspire décidément à l'honneur de siéger à l'Assemblée Nationale, mais il s'efface modestement devant les célébrités politiques, témoin la lettre suivante qu'il a adressée aux électeurs de la Gironde.

A MM. les électeurs de la Gironde.

Messieurs,

Sur l'invitation de quelques amis, j'allais me rendre à Bordeaux pour solliciter vos suffrages.

Mais j'apprends à l'instant que je me trouverais en concurrence avec MM. Thiers et Girardin.

Ce sont deux hommes trop considérables, l'un en politique, l'autre en journalisme, pour que je me hasarde à lutter contre eux.

Tous deux ont rendu de grands services au pays; récompensez d'abord les services rendus, c'est de toute justice.

Moi, je n'ai point de passé politique qui puisse vous garantir l'avenir. La guerre que je fais depuis deux mois à la réaction et à la terreur, voilà mon seul titre.

Maintenant, nommez M. Thiers ou M. de Girardin, et comme l'un ou l'autre sera nommé ailleurs, permettez-moi de m'inscrire dès aujourd'hui pour une réélection, ou, cette fois, je ne céderai ma place à personne.

Ainsi donc, messieurs, s'il y a quelque sympathies pour moi dans votre belle Gironde, qu'a doublement illustrée et ses grands hommes et le grand poète qui s'est fait leur historien, acceptez-moi aux lieu et place de la célébrité politique que vous allez nommer; faites-moi dire un mot aussitôt la nouvelle vacance connue, et j'accours au milieu de vous, serrer des mains amies, quoique éloignées, sœurs quoique inconnues.

Veuillez agréer, messieurs et chers concitoyens, l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

Alexandre Dumas

28 mai.

Je n'ai pas besoin de vous dire quelle gloire, quel orgueil, quel bonheur ce serait pour moi d'être envoyé à l'Assemblée nationale par les fils de ceux qui y ont envoyé les Gaudet, les Vergniaud et les Barnave.

FAITS DIVERS.

—Les arrestations relatives à l'attentat du 15 mai ne discontinuent pas. La police est toute en mouvement à Paris et dans ses environs. Des escouades d'agens de la police de sûreté sont placées à l'affût des ultra-montagnards, qui sont signalés comme dangereux au nouveau préfet de police.

Le commissaire de police, dont la vigilance et l'activité sont surtout remarquées, est, sans contredit, M. Bertoglio, commissaire du quartier du palais-National. C'est lui qui, après plusieurs nuits passées sans sommeil, a découvert, après mille recherches infructueuses, l'asile de Blanqui. Il est parvenu aussi à mettre la main sur Lacambre, l'un des deux qui dînaient avec Blanqui au moment de l'arrestation de ce dernier.

Lacambre, docteur en médecine, âgé de 33 ans, est né à Gorée (Lot); il était vice-président du club Blanqui.

Un mandat d'amener avait été décerné contre ce citoyen depuis le 18 mai. C'est hier soir, vers onze heures, rue des Recollets, 7, où il avait établi depuis trois jours un club, que M. Lacambre a été arrêté par M. Bertoglio, assisté de gardiens de Paris, du Palais-National, déguisés.

Une partie des 1er et 4e bataillons de la 5e légion de la garde nationale avait cerné la maison sur la réquisition du commissaire de police.

Lacambre a été mis dans un fiacre et conduit sous bonne escorte à la Conciergerie. En passant à la Porte Saint-Martin, le cortège a été reconnu; en le voyant passer, des groupes considérables d'ouvriers criaient: "Adieu, Lacambre! au revoir! à bientôt!"

C'est Flotte (le cuisinier) qui était le second convive de Blanqui dans la rue Montholon. Il est caché, on ne dit-on, sur ses traces.

—Nous avons répété, sur la foi d'un autre journal, que M. Mignet avait été révoqué de ses fonctions de directeur des archives du ministère des affaires étrangères. Nous étions mal informés. M. Mignet s'est démis lui-même de ses fonctions de directeur aux affaires étrangères.

Ce matin, à dix heures, une nombreuse députation de femmes, de tout âge et de toute condition, s'est présentée, bannière déployée, chez M. Crémieux, ministre de la justice, pour le féliciter sur la présentation du projet de loi sur le divorce. Douze dames déléguées ont été introduites dans son cabinet. Celle qui présidait la députation a pris la parole.

M. le ministre de la justice aurait répondu qu'il avait pris l'initiative de ce projet de loi parce qu'il le croyait utile et nécessaire pour le bonheur de la société.

La députation s'est retirée dans le plus grand ordre, en criant: Vive M. Crémieux! vive le protecteur du divorce!

Sur la place Vendôme, quelques plaisans ont manqué se faire un mauvais parti en persiflant les dames de la députation.

—Voici une réflexion que nous trouvons dans l'*Univers*:

"La tentative contre l'Assemblée Nationale a eu lieu le 15 mai; la révolution de Vienne a eu lieu le 15 mai; l'insurrection de Naples a eu lieu le 15 mai; cette coïncidence est elle purement fortuite?"

REVUE DES JOURNAUX FRANÇAIS.

Les appartemens disposés au palais du Luxembourg pour recevoir Leurs Excellences les membres du pouvoir exécutif et le secrétaire général seront bientôt prêts. Il a fallu faire à diverses pièces, jadis bureaux de réunion de la chambre des pairs, bureaux de l'administration, couloirs, buvettes, cabinets de lecture, etc., de notables changemens, construire des cloisons, ouvrir des portes pour les convertir en salons et en salles à manger, etc., etc.

Le mobilier du chancelier et celui du grand référendaire ont été trouvés trop mesquins, trop vieux, trop usés, trop *rococo*, c'est le mot. On les a relégués au garde-meubles, et on a fait venir du Palais-National, des Tuileries, de Vincennes, de Saint-Cloud, etc., des bronzes, candelabres, tableaux, tables de jeux, rideaux, tapis, flambeaux, billards, lits, meubles de salon, de salle à manger, ustensiles de cuisine, etc. L'ex chancelier et l'ex-grand-référendaire n'avaient pas le billard; aussi ni le Grand, ni le Petit-Luxembourg n'en possédaient.

Quel n'a pas été l'étonnement de messieurs du pouvoir exécutif! Pas de billard, grand Dieu! dans un palais comme le Luxembourg! Et aussitôt des ordres ont été donnés pour que les appartemens de messieurs les cinq aient chacun un billard. M. le duc de Montpensier en avait deux très beaux dans ses appartemens de Vincennes; ils ont été transportés immédiatement au Luxembourg, un dans les appartements de M. Ledru-Rollin, et l'autre, dit-on, chez M. Pagnerre. Les beaux meubles du duc de Montpensier ont suivi la même destination.

S. E. M. Marie habite le rez-de-chaussée de l'ouest, de plain-pied avec le jardin jadis réservé de l'ex-chancelier et de l'ex-grand-référendaire, réservé aujourd'hui à la famille de M. Marie. C'est une résidence vraiment princière. Ce vaste rez-de-chaussée, qui s'étend du bas du grand escalier d'honneur à la façade sud, contient quatorze à quinze pièces et deux magnifiques salons, que M. Marie a trouvé, dit-on, mesquinement meublés, et surtout pauvrement dorés, ainsi que les deux belles salles à manger.

Le service est le même que celui qui existait au temps du grand référendaire. Même cuisinier, même maître-d'hôtel, et probablement, aussi mêmes caves pour M. Marie.

Le rez-de-chaussée de l'est, depuis la nouvelle chapelle, jusques et compris la façade du sud, est habité par la famille Pagnerre, et meublé avec tout le confortable que nécessitent les fonctions de secrétaire-général.

La salle appelée de Médicis, montrée aux étrangers comme une curiosité, à cause des peintures de grands peintres du siècle de Louis XIV qu'elle renferme, a été convertie en chambre à coucher. On assure qu'elle est aujourd'hui habitée par Mme Pagnerre. Cette partie du palais ne renferme pas moins de douze pièces qu'il a fallu meubler, et qui, sous la royauté, ne l'étaient pas, à l'exception de deux ou trois.

S. Exc. M. Garnier Pagès a pris pour logement le premier étage du côté de l'est. M. Garnier-Pagès monte à ses appartemens, qui sont les plus somptueux, par le grand escalier d'honneur, où passaient jadis les pairs pour se rendre aux séances.

En haut du grand escalier, Son Excellence trouve la salle des Gardes, depuis le salon d'Hercule, puis le salon des Messagers d'Etat, le salon des Conférences, le salon du Silence et une foule d'autres pièces, anciennement cabinet du chancelier, cabinet du grand-référendaire, salle des imprimés, quatre à cinq bureaux, salon de lecture, &c., enfin, une quinzaine de pièces toutes grandes, bien ornées et portant encore les traces de leur ancienne splendeur.

On prétend que ce nombre de pièces n'est pas suffisant, qu'il faut à la famille de M. Garnier-Pagès quatorze chambres à coucher. On a trouvé à l'étage supérieur des pièces supplémentaires. Les cuisines sont dans les combles du palais, et la salle du Silence, appelée de ce nom à cause d'une statue de cette divinité représentée sous la figure d'un jeune homme tenant un doigt sur sa bouche, est aujourd'hui la salle à manger.

Toutes ces diverses pièces sont meublées somptueusement.

De l'autre côté du palais, au premier, du côté de l'Est, demeure S. Ex. M. Ledru-Rollin. Les salons des journaux et des revues, les bibliothèques supplémentaires, les bureaux, les salles où se trouvent peintes des vues de Rome et de ses environs, en l'honneur du fils de Napoléon, les buvettes, les salles de rafraîchissement, etc., sont préparées pour M. Ledru-Rollin.

Rien ne manque dans les soins qu'on a pris d'orner ces diverses pièces meublées à jadis chacune d'une grande table recouverte d'un tapis de serge verte, de papier, de plumes, d'encre et de journaux, autour de laquelle étaient placés quelques vieux fauteuils datant du sénat conservateur.

M. Ledru-Rollin arrive dans ses appartemens par le grand escalier à gauche, dans la cour, anciennement escalier d'honneur, et par où entraient les sénateurs. Les appartemens de M. Ledru-Rollin sont de plain pied avec la galerie de tableaux. M. Ledru-Rollin, sa famille et ses amis pourront, quand ils le jugeront à propos, aller se promener dans cette galerie, comme jadis Louis-Philippe ou Charles X pouvaient, sans sortir des Tuileries, se promener dans le musée du Louvre.

Le Petit-Luxembourg est destiné à M. de Lamartine et à M. Arago. M. de Lamartine a choisi les appartemens de l'ex-chancelier. C'est un appartement princier; rien n'y manque: beau salon, belle salle à manger, grandes cuisines; riche bibliothèque, cabinet de travail, escalier dans le jardin réservé, meubles assez beaux, &c. M. de Lamartine doit, dit-on, rappelé que Bonaparte a habité le Petit-Luxembourg à son retour de sa première campagne d'Italie. Ce dernier trait manquait à sa gloire de poète.

M. Arago a pris les appartemens du rez-de-chaussée à gauche, donnant dans le jardin. Ces appartemens sont connus dans le palais sous le nom d'appartemens de Mme la baronne Pasquier. Ils sont simplement meublés et n'offrent rien de remarquable du point de vue historique.

Le jardin réservé au chancelier et au grand-référendaire, ouvert au public pendant les premiers jours de la République, n'a pas tardé à lui être interdit par M. Louis Blanc, lorsqu'il est venu se loger au Luxembourg. Cette interdiction est maintenue encore aujourd'hui.

De grands changemens ont lieu dans les allées de la promenade dite de la Pépinière. Aux allées droites succèdent des allées tortueuses, une sorte de labyrinths ou de jardin anglais, qui rendent cette partie du jardin du Luxembourg l'une des plus agréables promenades de Paris.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Charlemagne, Feles, pr Liverpool.
Oceanus, Sutton, pr Liverpool.
Delia Walker, Coudry, pr New York.
Herman, Watch, pr Brasos
Hindoo, Brown, pr New York.
Toronto, Doane, pr Brasos
Jno. Holland, Henderson, pr Anvers.
Barque Paragorsa, Turley, pr Boston.
Jane Gano, Mathes, pr Tampico.
Brick Walbending, Higgins, pr New York.
Telegraph, Young, pr Kingston, Ja.
T Street, Brown, pr la Havane.

ARRIVES

Navire à vapeur Jas L Day, Wood, de Vera Cruz.
Navire à vapeur Fashion, Morgan, de Brasos.
Navire à vapeur Eudora, Page, de Vera Cruz.
Navire à vapeur Fanny, Ervin, pr Vera Cruz.
Navire à vapeur Mary Kingsland, Whann, Vera Cruz
Barque Eliza Thornton, Little, de Kingston, Ja.
Brick Carthage, Graves, de Charleston.
Goelette Athos, Worth, de Vera Crug.
Creole, Wilson, de Vera Cruz.
Gen Shields, Dupre, de Tampico.
Dream, Hensley, de Balize Honduras.

—STEAMERS.—

Mobile, Sutton, de Mobile.
Concordia, Pease, de Memphis.
M B Hamer, Caldwell, de Cincinnati.
Creole, Wilson, de Shreveport.
Oregon, Hern, de Mobile.
Correo, Johnson, des Opelousas.
Jas Hewett, Quarrer, de St Louis.

MEMORANDA.

La barque Syracuse partie de Palerme pour la Nouvelle-Orléans, a été rencontrée par la latitude 35 53 longitude 7 20.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.
DE LIVERPOOL.
Britannia pour New York, Samedi 10 Juin.
Cambria pour Boston, Samedi 17 Juin.
D'AMERIQUE.
Britannia de New-York, Mercredi 5 Juillet
Caledonia de Boston, Mercredi 12 Juillet

POUR LA HAVANE.—Devant partir jeudi 29 courant—Le brick paquebot SALVADORA, fin voilier et classé A No. 1, capitaine Evans, partira positivement le jour susdit. Pour fret de 200 barils ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
Y QUADRAS & Co.
24 juin—5 Encoignure St Pierre et Chartres

AVIS.—Le capitaine ni le consignataire du navire français OSCAR, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
F. JORDY,
23 juin—5 No. 10 rue Conti

AVIS.—Le navire français OSCAR, capitaine Labory, est en déchargement vis-à-vis la rue des Ursulines. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et de recevoir leurs marchandises sur la levée. Toute marchandise qui ne sera pas retirée dans un délai de cinq jours sera envoyée dans les magasins publics à leurs frais.
F. JORDY,
23 juin—5 No. 10 rue Conti

BUREAU DU RECORDER.
Municipalité No. Un
Rapport de la Geôle de Police du 23 au 26 Juin.

23 Clairville,	Charbonnet,	garde de ville.
" James,	Herrick,	do
" Jessy,	Hamilton,	Gallagher,
" Bet,	do	do
" Kitty,	do	do
" Rachel,	Zachane,	Verrad.
" Hetene, enfa ht	Col. Walker,	garde de ville.
24 Mary Ann,	Thompson,	La Bertie,
" John,	Lance & C. Prese,	garde de ville.
" John,	H. Kelly	do
" John,	Vve Lewis,	do
" Dick,	N. Stone	do
25 Laurente,	Vve Mathew,	Louis Roquet.
" Jesse	Mitoud,	B. Garcia
" George,	Jn. McCarty,	garde de ville.
26 juin	D. DE BUYS, Greffier.	

Université de la Louisiane,
DEPARTEMENT ACADEMIQUE.
G. C. ANTHON, A. M. PRINCIPAL,
CINQ PROFESSEURS ASSISTANS.

CETTE Institution rouvrira le 1er novembre prochain.

Elle est divisée en un département commercial d'anglais et de commerce, et de classique. Dans le département élémentaire, les jeunes élèves seront reçus à un leur enseignera les élémens d'une éducation anglaise, et alors ils entreront dans les pensionnats [illegible], à une époque [illegible].

On peut obtenir le programme du cours d'études chez les principaux libraires.
25 juin—8m

EN déchargement du navire Oscar, de Bordeaux,
100 barriques vin rouge, G. Belleval, Barreck
25 do do St Estephe
25 do do Mont Ferrand.
20 do do St Est ephe.
10 do do Lafitte.
6 do do Chateau Margaux.
25 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
11 do do do Haut Sauterne 1820.
5 futailles de 30 g. eau de vie fine champagne
26 caisses de 12 bouteilles bouchées en verre, vin rouge Chateau Laffitte.
20 do do do do do Latour.
20 do do do do do Margaux.
21 do do do do Grua & Larose.
20 do do vin blanc chateau d'Yquem.
a vendre par VOR. MAIGNAN.
27 juin 87 rue St Louis

FOIN—100 balles excellent foin de l'Est, en débarquement du navire Manchester, à vendre par J. W. STANTON & Co.
27 juin Encoignure Magasins et Lafayette

SEL—400 tonneaux sel de Marsailla, première qualité de Trapani et en déchargement de la barque Eliza Thornton, 3me municipalité: à vendre par L. H. GALE.
27 jn 93, Commune.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron, le 30 avril dernier, de l'habitation de Portier Freres, paroisse St-Jacques, le mulâtre WILLIAM, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, d'une corpulence moyenne, ne parlant que l'anglais.
S'adresser à ROMAN & KERNION,
27 juin—3pe No 3, Front Levée.

DURANT mon absence de cette ville, M. EDWARD BARNETT sera mon agent dûment autorisé.
Nouvelle-Orleans, 24 juin 1848.
26jn—3 GEORGE DAVIS.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, Cognac Pellevoisin:
10 demi pipes, 4me preuve, cognac Pellevoisin;
30 quarts do do do do
64 huitièmes pipes 4me preuve, do
10 paniers guignolet;
45 caisses absinthe;
7 do prunes, à vendre par
TH. BAILLY, BLANCHARD & Co,
26jn 90, rue de la Douane

VIN rouge et vinaigre—38 barriques vin rouge, 18 barils vinaigre de vin blanc (Meunier frères). En débarquement du navire l'Oscar et à vendre par S. D. GRATIAA,
26 juin 35, Natchez.

VINS et eaux de vie, ayant droit au drawback—300 demi quarts et huitièmes de pipes vin de Xéres.
10 quarts de pipe eau de vie J. J. Dupuy 4me preuve, à vendre par
28 jn S. D. GRATIAA, 35, Natchez.

1500 caisses vins rouge et blanc diverses marques et qualités, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA,
26 jn 35, Natchez.

CONSERVES ALIMENTAIRES—
1500 boîtes sardines à l'huile marque Deffes, Co
3000 2/3 "
500 boîtes et demi truffes du Périgord
350 " " et quarts pâtes truffées "
500 " " petits pois.
400 " cepes à l'huile. S. D. GRATIAA,
26 juin 35, Natchez.

CHAMPAGNE—210 paniers vin de Champagne cordon vert et marquis de Lorme, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA,
26jn 35, rue Natchez.

VIEUX Chambertin—50 caisses Chambertin, article très supérieur et à vendre par
S. D. GRATIAA,
26 jn 35, Natchez.

A VENDRE, en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge bon ordinaire.
111 barils vin blanc Haut Sauterne.
57 caisses vin rouge, par POUGET FILS,
9 juin 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

CAISSE fraîche en débarquement, tamarins en barillets, camphre et sel amoniac rafiné, etc. etc., à vendre par H. BONNABEL,
25 juin 37 rue Tchoupitoulas, enc. Natchez

BOTTES, souliers et brodequins—125 caisses en déchargement de la barque Jacob S. Wain et du brick General Worth, à vendre par
R. G. HOBBS,
26 juin 72 rue de la Douane.

GRAISSE—700 barillets graisse en feuilles, première qualité, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
26juin 31, rue Commune.

COGNAC dans les magasins de la douane, à vendre par les soussignés:
100 quarts pipes eau de vie John Durand La Rochelle
15 demi do do do.
14 ditto do do J. Brau 4me preuve
18 quarts do do do do
12 ditto do vieux cognac Jean Louis.
9 demi do do Maglory.
16 quarts do do
20 quarts do Otard, Dupuy & Co.
20 quarts do Pinet, Castillon & Co.
10 barils do ditto.
22 mai J & J TARDOS, 15 Conti

ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE AMERICAINE.

Dispositions pour la Célébration de la soixante-douzième année de l'Indépendance nationale.

Un salut national sera tiré le 3 au soir et le 4 au lever du soleil et à midi, sur les places d'Armes, Lafayette et Washington.

La procession se formera à 7 heures du matin sur la rue du Canal, vis-à-vis la Maison d'Etat, et sous l'ordre du Col. Ch. Labuzan, grand-marshal, dans l'ordre suivant:

Col. C. Labuzan, grand marshal.

Marshals.—1ère Municipalité.
Ch. Kilshaw, H. L. Peire, J. L. Lamothe, N. Trépagnier, Alf. Rousseau, W. K. Stiles, H. J. Runney.

2de Municipalité.
Julian Neville, G. W. Christy, Jas Strawbridge, J. Saul, Mellhenny, Jno Goodin, A. W. Scates, J. Bozant.

3ème Municipalité.
T. Mc Cormick, S. Wiltz, D. Foucher, J. Bruneau, E. Beauregard, Geo. W. Harby, Jno. Tremé, Jno. Cummings.

ORDRE DE LA PROCESSION:
Escorte militaire,
Musique,
Grand Marshal,
Maire et Recorders,
Comité d'arrangement,
Orateur du jour, et le Lecteur de la Déclaration de l'Indépendance,
Conseil-Général,
Aldermen des trois Municipalités.
Marshall,
Musique.
Vétérans de 1814 et 1815,
Citoyens portant les écussons des différents Etats,
Officiers et soldats de l'armée des Etats-Unis, récemment revenus du Mexique,
Officiers de l'armée et de la marine des E. U.
Les volontaires Louisianais revenus du Mexique,
Gouverneur de l'Etat et son Etat major.
Major Général Lewis et état major,
Officiers de la Milice,
Membres des deux chambres,
Régents de l'Université de la Louisiane,
Membres du barreau de l'Université,
Surintendant des Ecoles Publiques,
Secrétaire d'Etat, Trésorier, Auditeur des comptes,
Ingénieur civil et Surveyor Général,
Consuls étrangers,
Juges de la Cour Suprême,
Avocat-général et Avocat de district,
Juges des Cours de Districts de l'Etat,
Annotateurs des hypothèques et Enrégistrement,
Juges de la Cour des E. U.
Avocat du district des E. U. et Marshal des E. U.
Greffiers des Cours de district et circuit des E. U.
Collecteur du port, Officier naval, Surveyeur de la Douane, et Directeur de poste,
Receveur des E. U. et Chef du bureau des terres,
Surintendant et officiers de la Monnaie,
Marshal,
Pompiers avec leurs bannières,
Marshal,
Directeurs, professeurs et élèves des Ecoles Publiques,
Clergé
Membres du barreau,
Membres des Sociétés Médicales,
Notaires publics,
Société de la Nlle Angleterre,
Marshal,
Francs-maçons—Grande Loge et Loges subordonnées,
Odd-fellows—Grande Loge et Loges subordonnées,
Sociétés de Charité,
Sociétés Irlandaise, de St Patrick, de St-André, de Howard, Allemande et de Tempérance,
Institutions incorporées et autres sociétés,
Enfants de Tempérance
Capitaine et gardes du port,
Capitaines de navires et steamboats,
Etrangers et citoyens en général,
Marshal
ESCORTE.

La procession une fois formée, partira de la rue St Charles et suivra les rues Poydras, Camp, le côté nord de la rue du Canal, la rue Royale, le côté nord de la rue de l'Esplanade, la rue de Chartres et arrêtera à la place d'Armes où la déclaration d'Indépendance sera lue par [illegible] et un discours prononcé par [illegible] à la procession se dispersera.
J. L. FABRE.
27 jn—et Président du comité d'organisation.

CELEBRATION DU 4 JUILLET.

QUARTIER GENERAL [illegible] LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 23 juin 1848.
Ordre Général No. 6

CONFORMEMENT à l'ordre du major général John L. Lewis, commandant la 1re Division, la Légion de la Louisiane [illegible] ... Mardi, 4 juillet, à 7 heures du matin, en grande tenue d'été [illegible] ... pour célébrer le glorieux anniversaire de l'indépendance nationale.

L'artillerie tirera un salut national le 3 juillet au coucher du soleil, un salut national le 4 [illegible] ... et un pareil salut à midi sur la Place d'Armes et sur la Place Washington.

Toutes [illegible] ... seront tenues de se trouver [illegible] ... Levée, [illegible] ... à 6 heures et demie du matin au jour au [illegible] ...

La Compagnie des Grenadiers [illegible] Gardes d'Orléans, capitaine [illegible] ... la Place d'Armes à l'heure [illegible] ... pour former la garde et en garder les portes.

Le colonel Justin Darel, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant colonel Vignie, commandant la cavalerie, et le major [illegible], commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.—Par ordre

D. AUGUSTIN, Brigadier Général.
A. E. PIERNAS, Aide de Camp.
27 juin.

Preuves Concluantes.

Le propriétaire du sirop carminatif et astringent de Billing a été prié ses agents à remettre l'argent aux personnes qui prouveraient que la guérison n'en a pas suivi l'emploi. Ce remède unique n'a jamais failli, sur plus de 12,000 bouteilles vendues l'année dernière, pas une seule réclamation n'a été présentée. Pour les agents, voyez l'avis dans une autre colonne.
25jn

Sirop de Daphnine,
de P. A. Bertrand, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.

L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité; aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine peut être recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dissenterie. Employé en temps, son effet est sûr et immédiat pour les maladies s'arrêter dans leur marche aiguë ou chronique.
26 juin—

AVIS.

LES personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la société dissoute de E. Dardeau & Co. des Avoyelles, sont priées de s'adresser d'ici à 30 jours à dater de ce jour, à mon agent, en cette ville, M. J. V. Gourdain, rue Conti, No 7.
Nouvelle-Orleans, 23 juin 1848.
24 juin—3f E. DARDEAU.

Société Française de Bienfaisance.

LE conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les membres de la Société que, conformément à l'article 13 des statuts, les sociétaires n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer à la séance du 22 du présent mois, cette séance a été renvoyée au vendredi 30 du mois.

Le conseil ayant à soumettre à l'assemblée plusieurs questions importantes, croit devoir recommander l'exactitude.

On se réunira au Consulat de France, à 8 heures du soir.

Le Courrier est prié de copier. 24jn—

Compagnie des Canaux de Barataria et de Lafourche.

UNE élection de cinq directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie le JEUDI 29 juin courant, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M.
Par ordre de la direction,
9 ju—4 M. V. LABARRE, Secrétaire.

RABAIS! RABAIS!

MME MARCHAND a l'honneur de prévenir les Dames de la ville qu'elle a réduit le prix de ses chapeaux de paille et de deuil, ainsi que ses articles d'été.
Rue Royale, No 106, entre St Louis et Conti.
24 juin—4f

PENSION A BILOXI.

M. JACQUES DESPORTES informe ses amis et le public qu'il tient une pension à Biloxi, à côté du Phare, dans un endroit élevé; que ses prix sont très modérés, et qu'il ne négligera rien pour être agréable aux personnes qui voudront lui accorder la préférence.
24 juin—10

LES personnes qui auraient des réclamations à faire contre la succession de dame veuve Bazile Gosselin, sont priées de les adresser à ses héritiers, au No. 209, rue Bourgogne.

Les héritiers de la dite dame veuve Gosselin offrent à louer toute la portion de terre formant batture, ainsi que plusieurs terrains dépendant de la dite propriété; le tout situé à Alger, à environ un arpent au-dessus de la fonderie de Belleville.

Pour les conditions, s'adresser à M. Paul Lobit, No. 13, rue Conti. 22 juin—30

CABARET A VENDRE.

ON offre à vendre à l'amiable, un fonds de cabaret bien assorti, situé à l'encoignure des rues Elmire et Craps. Si d'ici à la fin du mois ce cabaret n'est pas vendu à l'amiable, il sera offert à l'encan le samedi, 1er juillet, à 4 heures de l'après-midi.
22jn—

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, et à vendre:
105 barriques vin St Julien Médoc,
50 barils vin Haut Sauterne,
1000 boîtes sardines
DOMINIQUE LANATA,
24 juin Nos 8 & 10, rue Jefferson.

SUCRE Havane—120 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement du brick Salvadore, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 juin 26, Vieille Levée.

CHAUX—1500 barriques chaux de Thomaston, du rocher de Madow, en débarquement des bricks Monterey et Marseillois, et de la barque Turbo, à vendre par JOHN STROUD & CO,
24jn 145, rue Commune

Chaux de Thomaston, Ciment, Platre, &c.

A VENDRE—500 barils chaux fraîche de Thomaston; 300 barils ciment romain et hydraulique; 200 do ciment de Louisville; 250 do platre de Paris; 150 do platre pour engrais, 100 do barils, boucauts et sacs craie à plâtrer; 100 milliers briques à feu, 150 barils sable blanc, 500 do goudron de Wilmington; 250 do brai; 250 do résine.
ALFRED KEARNY & CO.,
24 juin 98, rue des Magasins.

GOUDRON, brai et résine—2000 barils, à vendre par
ALFRED KEARNY & Co,
24 juin 98, Magasins.

CHAUX de Thomaston—500 barils en débarquement et à vendre par
ALFRED KEARNY & Co
24 juin 98, Magasins

RECU par les navires Antwerp et Pie IX, du Havre:
6 caisses chapeaux de paille, formes nouvelles, pour dames, fillettes et enfants.
20 caisses chapeaux marins, couleur paille et gris pour hommes et garçons.
3 caisses quinquina à carreaux.
1 do dentelles noires.
1 do ombrelles marquises.
1 do gants filet noirs et blancs.
1 do rondin, grande nouveauté, Dolfus Mieg & Co. à vendre par FRED. SONIS,
16 fév 58, Conti, en face la Banque de la Lou

Mort aux Ravets.

PREPARATION DE WIDNEY pour la destruction des ravets. En faisant usage de cette préparation pendant une couple de nuits on débarrassera complètement la maison de cet insecte.
—Aussi—
Mort aux Rats de Widney.

Le propriétaire renvoie le public à ceux qui ont fait usage de cette composition. A vendre chez Dalley, au dépôt du Remède Magique, 151, rue de Chartres, à la librairie de l'hôtel St-Charles, et sous la bannière de Widney dans les rues. 26 juin—1m

Important aux Voyageurs.

Les personnes qui voyagent dans ces climats et principalement celles qui voyagent sur le Mississippi et autres rivières du Sud sont sujettes à être atteintes de diarrhées. Les souffrances et le danger de ces attaques peuvent être aisément évitées en faisant usage du SIROP CARMINATIF ET ASTRINGENT DE DR. BILLING.

Lettre du Rv. Alexandre Campbell D. D., dernièrement président du Collège du Mississippi et Clinton, et maintenant de la Nouvelle-Orléans

M. Billing—Cher Monsieur—C'est vous rendre justice, et en même temps service au public, que de déclarer qu'après avoir été malade toute l'année dernière de diarrhées occasionnées par ce climat, je n'ai pu obtenir de guérison que par votre médecine dont je n'ai fait usage qu'après avoir reconnu que la médecine ordinaire ne pouvait rien pour moi. Depuis cette époque un de mes enfants ayant été atteint de la même maladie a également été guéri. Je m'en suis servi, aussi, toutes les fois que j'ai vu un symptôme de la maladie se manifester, et j'ai trouvé qu'il agissait aussi bien comme préservatif que comme curatif.

Dans ce pays tous les voyageurs devraient avoir avec eux cette incomparable médecine, qui peut les guérir à très peu de frais et sans les arrêter dans leur voyage. Les habitants devraient toujours en conserver dans leur pharmacie, ils sauveraient par cette précaution bien des personnes qui leur sont chères.
Acceptez, &c, ALEX. CAMPBELL.
Clinton Mississippi

A vendre en gros et en détail par le propriétaire, O. O. WOODMAN, Vicksburg, Miss.
Dépôt du Sud et agence en gros, chez
D. HANSBROUGH, 72, rue du Camp.
A vendre chez WELD & Co, 72, rue du Camp; SICKLES & Co, 24, rue des Magasins et 40, rue du Canal; NATHAN JARVIS & Co, 88, rue Commune; A. OLIVER & Co, encoignure Bienville et Chartres; G. N. MORRISON, 12, rue des Magasins; J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; J. LLABO, 27, rue Conde entre Ste-Anne et Dumaine. 23jn—12f

Remède magique de Dalley.

Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orleans. 13 mars

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
DEPOT CHEZ P. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, les fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

Docteur J. Baron Clements.

CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brehien. 21 juin—6m

LES DEUX MONDES.
REVUE INDEPENDANTE.

"Notre devise sera celle de la République Française,—Liberté, Egalité, Fraternité."

CETTE REVUE, format in 4to, de 32 pages d'impression, se publie à New York, et paraît chaque semaine, douze heures après l'arrivée des steamers d'Europe.

Les roulans publiés dans les *Deux Mondes* auront une pagination spéciale, de manière à pouvoir être reliés et à former d'élégans volumes.

Prix de la souscription.
Pour les Etats Unis et les deux Amériques, par an, 5 payable par semestre. Agent à la Nouvelle-Orleans G. LAVIE, Libraire,
20 juin—3m rue de Chartres, No. 56

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.

La compañia se reunirá en asamblea general, el martes, 27 del corriente, á las seis de la tarde, en el parage acostumbrado, para tratar de asuntos que interesan al cuerpo.
De orden del capitan,
JOSE OTERO,
20 junio Sargento primero.

SANGSUES.

A vendre pour compte d'un entrepôt de Hambourg.
10000 Sangsues [illegible], à vendre en gros et en détail.
Les personnes qui désirent de belles et bonnes sangsues n'ont qu'à s'adresser au dépôt, chez CHEVALIER, Md. de papier peint,
17 mai— rue de Chartres, 104

Le docteur P. Vander-Linden.

INSPECTEUR général du corps médical et des hôpitaux militaires de la République Mexicaine, a l'honneur d'offrir ses services comme médecin et chirurgien au public de cette ville. Il demeure rue Bienville, No 71, coin de la rue Royale.
23 juin—2m

UNE dame qui peut fournir les meilleures recommandations, désirerait trouver une place d'institutrice dans une famille respectable. Elle peut enseigner grammaticalement le Français et l'Anglais, toutes les branches de l'Arithmétique et l'usage des Globes.
S'adresser au No. 99, rue de la Douane, ou au bureau de cette feuille. 23jn—

EAU-DE-VIE.—En débarquement du navire Oscar, de Bordeaux,
10 demi pipes cognac 4me preuve, de la marque Rasteau Charruyer.
30 quarts do do do do
2 demi pipes cognac de J. J. Dupuy.
10 quarts do do do à vendre par
RAYMOND CABUZAC.
23jn 34, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE—400 paniers champagne, en bouteilles et 1/2 bouteilles, de la marque A. Pavillier, ayant droit au drawback, à vendre par
AUG. MOLIER,
23juin—6f No 90, rue St-Louis

VINAIGRE DE VIN BLANC—40 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
23juin—6f 90, St Louis.

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillou, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
23juin—6 rue St. Louis No. 90.

EN déchargement du navire Oscar, de Bordeaux
100 quarts pipes eau de vie Ph. Godard.
10 demi do do J. J. Dupuy.
10 quarts do do do
178 barriques vin Château Margaux et St Julien.
1157 do do do do
500 demi boîtes sardines, marque Lavesque, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
23juin 17 & 19, rue St Louis.

EN débarquement du navire Cato, capt. Bertrand, venant de Bordeaux:
50 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne.
50 paniers anisette superfine.
55 caisses cerises à l'eau de vie.
25 do fruits assortis, à vendre par
VIC. MAIGNAN
23jn 87, rue St Louis

EAU DE VIE—4me preuve, ayant droit au drawback:
20 demi pipes, à vendre par
VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St Louis

VINS EN CAISSES—300 caisses St-Julien, ayant droit au drawback; 100 do St Estèphe; 50 do Pauillac; 100 do Margaux; 25 do Château d'Issan; 50 do Sauterne, en bouteilles et en demi bouteilles et à vendre par VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St-Louis

VINS FINS en barriques, diverses marques, vin blanc en demi barriques, fruits à l'eau de vie, cerises, vinaigre, bouchons, &c, à vendre par
VIC. MAIGNAN,
23jn 87, rue St-Louis

COGNAC—Vieux cognac 1819; 30 quarts de pipe à vendre par VIC. MAIGNAN,
23jn 87, St Louis

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Cato, venant de Bordeaux:
380 barriques vin rouge, de diverses qualités.
280 barils vin blanc.
531 caisses vin rouge St Julien Médoc.
105 do vin blanc Haut Sauterne.
50 do absinthe suisse de Sauvageol, Bruneton & Co.
10 quarts de pipe cognac Castillon.
En magasin, d'importations précédentes:
100 barriques vin de Marseille.
120 do vin de Bordeaux.
3000 caisses vin rouge.
120 do vin blanc.
40 paniers vin de champagne.
6 quarts de pipe cognac Castillon.
100 paniers anisette superfine de Champion.
En Entrepôt:
500 caisses vin rouge St-Julien.
20juin—1m G. M. LUCAS, 30 Bienville

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—115 caisses en déchargement des navires Alleghany, Oregon et Emily Taylor, comprenant un assortiment complet pour la ville et la campagne, et en magasin, à vendre par
G. W. DUNBAR,
20 juin 39, rue de la Douane.

FOIN—375 balles foin de l'Est, en débarquement de la barque Genessee, à vendre par
J. W. STANTON & CO,
20jn enc. Magasins et Lafayette

CONCORDANCE entre les LOIS HYPOTHECAIRES étrangères et françaises—contenant les textes et résumés des lois hypothécaires de 53 Etats, par M. ANTOINE DE ST JOSEPH.
Dépôt chez LELIEVRE, Libraire, No 210, rue Royale. 19 juin

A LOUER, $30 par mois, une MAISON bien convenable pour une petite famille, rue Conti, entre Chartres et Levée.
Possession au 1er juillet prochain.
A vendre aussi à bon marché, les meubles meublant cette maison. S'adresser à
J. F. BERCIER & Co,
10juin 51, Vieille Levée

Installations et Bail d'un beau magasin à vendre.

LE soussigné, devant quitter le 1er septembre prochain, le magasin situé à l'encoignure St. Charles et Poydras, offre à vendre les installations et le bail dudit magasin, et il prévient en même temps le public qu'il vendra le restant de ses marchandises à des prix très bas.
U. LAROUSSINE,
10juin—15f Encoig. St Charles et Poydras.

MME. BOYER, informée que le bruit a été répandu qu'elle devait quitter la Nouvelle-Orléans pour aller se fixer à New-York, a l'honneur de prévenir ses amis et le public que ce bruit est *absolument* faux et qu'elle continuera à résider dans cette ville, à laquelle la sont attachées tous les sympathies par un séjour de 17 ans, et la constante bienveillance dont elle a été entourée dans l'exercice de sa profession. 23 mai

ABSENT de chez son maître, depuis environ 15 jours, un petit nègre nommé JULIEN, âgé de 10 à 12 ans, créole, vêtu d'une chemise bleue et d'un pantalon de cotonnade jaune à barres; il parle le français et un peu l'anglais. Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le ramènera chez veuve Antoine Lacour, rue de l'Union, No 121, 3me Municipalité, ou le logera dans une geôle de cette ville.
20 juin—4

A VENDRE—4000 livres café vert espagnol, 1ère qualité, à vendre par P. CUSACHS,
20juin Encoig. Condé et St Philippe.

CONFITURES de la Havane—12 caisses confitures assorties, à vendre en gros par
LABORDE & XIQUES,
14juin 31, Commune.

GELEE DE GOUYAVE—En boîtes de 2 et 4 livres, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14juin 31, rue Commune

VIN ROUGE DOUX—180 barils vin rouge doux qualité supérieure, à vendre par
P. CUSACHS,
16 jn encoig. Condé et St Philippe.

BOUTEILLES A MADERE—20 caisses bouteilles à madère, à vendre par
P. CUSACHS,
16 jn encoig. Condé et St Philippe.

SUCRE—37 caisses sucre blanc de la Havane très sec, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14juin 31, rue de la Commune.

CAFE—100 sacs café vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
14juin 31, rue de la Commune.

INDIGO supérieur de Guatemala—5 surons à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 juin 31, rue Commune.

THEREBENTINE—80 barils, à vendre à bas prix par ALFRED KEARNY & Co.
14 juin 98 rue des Magasins

GOUDRON, Résine et Brai—2,000 barils des magasins maritimes de Wilmington, à vendre par ALFRED KEARNY & Co
14 juin 98 rue des Magasins

CIGARES de la Havane—22,000 marque la Pragarcia;
41,000 marque la Morena, en débarquement du brick Silena, à vendre par B. VALLS,
14jn 37, Commune

PICADURA—9 balles en débarquement du brick Silena, à vendre par B. VALLS,
14jn 37, Commune

GRAINES pour oiseaux—10 barils à vendre par B. VALLS,
14jn 37, Commune

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—5 boucauts, à vendre par
14jn B. VALLS, 37, Commune.

NOIR ANIMAL—60 barils de Philadelphie à vendre par B. VALLS,
14jn 37, Commune

TABAC POUR PIPE et à chiquer, à vendre par B. VALLS,
14jn 37, Commune

HUILE DE PEPPERMENT—A vendre par
14jn B. VALLS, 37, Commune

CIGARES de toutes qualités de la Havane, et véritables principes, à vendre par B. VALLS,
14 jn 37, Commune

AMANDES—Sans coque et à coque tendre, douces et amères, à vendre par
B. VALLS,
14jn 37, Commune,

CACAO—30 sacs de Guayaquil, en débarquement et à vendre par B. VALLS,
37, rue Commune

CACAO—50 sacs de Para, en débarquement et à vendre par B. VALLS,
14jn 37, Commune.

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 37, Commune

RIZ DE LA CAROLINE—40 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

FIGUES de Smyrne, à vendre par
B. VALLS, 37, Commune.

RAISINS de Zante, Corinthe, à vendre par
14jn B. VALLS, 37, Commune

GUABA en grandes boîtes, à vendre par
14jn B. VALLS, 37, rue Commune

TABAC de la Havane—100 balles, à vendre par
14jn B. VALLS, 37, Commune

VINS—50 barriques vin de Roussillon, à vendre pour clore une consignation, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
14jn 21, Magasins

CAISSES vides à vins.—Le soussigné achète des caisses vides en bon état. F. JORDY,
14 juin—5 No 10, rue Conti

CHANGE sur la Havane à 3 jours de vue. Do sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par LABORDE & XIQUES,
14juin 31, rue Commune.

CIGARES de la Havane—2 millions de imperiales, regalias, canones, cazadores, caballeros, principes, milar, &c, des meilleures manufactures, de puis $10 jusqu'à $50 le mille, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14 juin 31, Commune.

GRAISSE—534 barils et tierçons et 123 barillets graisse en feuille, première qualité à vendre par LABORDE & XIQUES,
14juin 31 Commune

HUILE de baleine—1500 gallons huile d'hiver purifiée, à vendre par
J. W. STANTON & Co
16 jn enc. Magasins & Lafayette

CAFE DE RIO—500 sacs café vert de Rio, en double sacs de toile, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
16juin Encoig. Magasins et Lafayette

CAFE DE LA HAVANE—200 sacs café supérieur, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
16jn encoig. Magasins et Lafayette.

ABSYNTHE Suisse—Absynthe suisse supérieure en caisses, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15jn 22, rue St Louis.

SERRURES françaises, [illegible] assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
15jn 22, rue St Louis.

DAMEJEANNES FRANCAISES—500 damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Europe, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15jn 22, rue St Louis.

TOILE A VOILE DE COTON, toiles assorties pour tentes, voiles et prélarts, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
15jn 22, rue St Louis.

SARDINES—400 boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes sardines à l'huile, de la marque Auguste Gillet & Co, à vendre par
B. TALAMON,
15jn 162, rue Royale

PRUNES à l'eau de vie—15 caisses à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
12jn 27, rue St Louis.

AMANDES—10 balles amandes Languedoc, à vendre par
MARTIAL PEYRET & CO,
12jn 27, rue St Louis

VIN BLANC—25 barils Haut Sauterne, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
12jn 27, rue St Louis.

VIN ROUGE EN CAISSES—200 caisses vin St-Julien, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co.
12jn 27, rue St Louis.

VIN ROUGE—150 barriques et 10 pipes vin de Marseille en magasin et à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
12jn 27, rue St Louis.

BOUCHONS—300,000 bouchons fins pointus, 20,000 bouchons fins à dame-jeannes, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co
12jn 27, rue St Louis.

MADERE—50 barils imitation Madère, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
12jn 27, St-Louis

VIN D'OPORTO—20 barils vin d'Oporto, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
12jn 27, rue St Louis

MUSCAT—40 barils et 50 caisses vin Muscat, en magasin et à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
12jn 27, St. Louis

FRUITS au sirop—40 caisses prunes, pêches coings, cerises et abricots au sirop, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
12jn 27, rue St Louis.

TABAC—250 balles Vuelta de Abajo et Cuba, capes et tripes, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 juin 26, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—500 milliers Millares et Regalias, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 juin 26, Vieille Levée.

MIEL BLANC de la Havane—30 barils et barriques, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 juin 26, Vieille Levée.

CAFE—750 sacs café fin vert de St-Jago et de la Havane, en magasin, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 juin 24, Vieille Levée.

CAFE—205 sacs café fin vert, en débarquement du brick Millaudon, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
7 juin 26, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE—50 barils vieux Cognac, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
7 juin 26, Vieille Levée.

VIN—700 caisses vin rouge, de 12 bouteilles, avec jolies étiquettes, à vendre en magasin par
TROISGROS & LAMPRE,
7 juin 26, Vieille Levée.

AMANDES—Douces et sans coques, en boîtes de 25 livres, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 juin 26, Vieille Levée.

SAVON—140 caisses savon Winchester No 1, par 25 livres, en débarquement de la barque Delphos, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & CO,
7 juin 11 et 15, St-Louis.

SUCRE raffiné de Boston—900 caisses sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
3jn 68 rue des Magasins

CAFE RIO—1500 sacs, chargement de la barque Mindora, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
3jn 68, Magasins

CAFE de Java—100 sacs, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
3jn 68 rue des Magasins.

SALERATUS—100 barriques saleratus, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
3jn 68, Magasins

CLOUX—500 barillets cloux, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
3jn 68, rue des Magasins

EPICES—100 sacs piment, 2000 surons de casse en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
3jn 68, rue des Magasins

MAQUEREAUX—300 barils No 3, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
3jn 68, rue des Magasins.

THE—200 boîtes Impérial en poudre à canon, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
3jn 68, Magasins

THE—Demi boîtes thé de 13 livres et 6 liv. impérial et poudre à canon, et Powchong, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
3jn 68, rue des Magasins

20,000 BRIQUES ANGLAISES—80 paquets de tôle, en débarquement du navire Jno. Cummings, de Liverpool, à vendre par S. MASPEREAU & Co,
30 mai No 22, rue Condé.

FOIN—106 balles superbe foin de l'Est, en débarquement du navire Toronto, à vendre par
J. W. STANTON & CO,
17jn enc. Magasins et Lafayette

VEAUX cirés—3 caisses veaux cirés, en débarquement du navire Remittance, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
20 mai 21, Magasins.

BAREGE grande nouveauté—1 caisse barège nouveau dessein, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
20 mai 21, Magasins.

OMBRELLES nouvelles, en débarquement du navire Remittance, du Havre—1 caisse ombrelles doubles mexicaines, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
20 mai 21, Magasins.

Anniversaire du 4 Juillet 1776.
FETE NATIONALE.
Place Lafayette.

LE soussigné, artificier, sollicité et encouragé par un grand nombre d'habitans de cette ville, se propose de donner un grand feu d'artifice sur la place de Lafayette, le soir du 4 juillet prochain, en commémoration du jour à jamais célèbre de la déclaration de l'Indépendance des Etats Unis.

Ce feu d'artifice sera composé d'un grand nombre de grandes pièces très variées et sera terminé par la représentation du capitol de Washington, avec la scène de la déclaration d'Indépendance laquelle sera saluée par un bouquet d'artifice composé de 2,000 différentes pièces d'artifice.

Les billets seront vendus au No 92 rue Douane, à 25 cents. Nouvelle-Orleans, le 6 juin 1848.
7 juin G. CATOR

QUARTIER GENERAL.

1RE DIVISION MILITAIRE.
Nlle-Orleans, le 21 juin 1848.
Ordres généraux No 3.

1o. Les corps volontaires de cette division se réuniront à leurs lieux ordinaires, mardi prochain, 4 juillet, à six heures du matin, en équipement complet, pour célébrer avec les honneurs militaires l'anniversaire de notre indépendance nationale.

2o. L'artillerie tirera la veille, au coucher du soleil, à midi et à son lever, le 4 juillet, un salut sur les places d'Armes, Lafayette et Washington.

3o. Le brigadier-général Augustin, commandant la Légion de la Louisiane, et le brigadier-général E. L. Tracy, commandant la 1re brigade de la Milice de la Louisiane, sont spécialement chargés de l'exécution de cet ordre, en tant qu'il concerne leurs commandements respectifs, et se trouveront prêts à exécuter tous les ordres qui émaneront du quartier-général de la division.

4o. Les officiers de milice de la première division ainsi que les autres officiers des autres divisions de l'Etat qui désireraient participer à cette célébration, sont invités à se réunir au major-général et son état major, en grand uniforme sur la Place d'Armes, à six heures du matin.

Par ordre de JOHN L. LEWIS,
Major-général, commandant la 1re division,
Milice Louisianaise.
CHS. A. LABUZAN,
23juin Aide de Camp.

60 PIANOS AU CHOIX.

MM. J. FAIVRE & D. ALLOVON

ONT l'honneur d'annoncer à leurs nombreux clients, qu'ils viennent de recevoir LE PLUS GRAND CHOIX DE PIANOS qu'il y ait jamais eu sur place. Cet assortiment se compose de MAGNIFIQUES PIANOS A QUEUE, PIANOS OBLIQUES, PIANOS DROITS, PIANOS CARRES. Tous ces superbes instruments sortent de leur manufacture de Paris et sous confectionnés d'après leur SYSTEME si bien apprécié pour le pays. Il est inutile de dire qu'il n'existe aucun magasin dans cette ville qui puisse fournir à beaucoup près les avantages que MM. FAIVRE & ALLOVON offrent à leurs nombreux amis, tant par le grand choix que par leur MODICITE DE PRIX. Tous ces instruments possèdent le plus grand volume et beauté de son qu'on puisse désirer. (GARANTIE A SATISFACTION.

ASSORTIMENT DE
Pianos d'Erard,
Pianos de Pleyel,
Au prix courant.
Pianos de tous prix pour location, No. 44, rue Conti, entre Chartres et Passage de la Bourse.
16juin

LANGUES MODERNES.
METHODE DE VIVE VOIX.

J. S. DE PALOS, Professeur d'ANGLAIS, FRANCAIS et ESPAGNOL, au No 14, Passage de la Bourse des Marchands, Exchange Place), entre les rues Douane et Canal vis-à-vis la Poste. Sa méthode d'enseignement met en l'attention des personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance des susdites langues et les parler commodément. Il est visible de 9 heures du matin à midi, et de 5 à 8 heures du soir. 3av—3m

HOTEL et JARDIN.
Une des plus délicieuses résidences du Sud
L'Hotel et les Jardins de Carrollton
A cinq milles et demi de la rue du Canal à la Nlle-Orléans, en s'y rendant par le rail-road de Carrollton.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il est parfaitement préparé à recevoir un nombre limité de PENSIONNAIRES par jour, semaine, ou mois. Termes—$2 par jour, $10 par semaine, $32 par mois.

On peut avoir à déjeuner, à dîner ou à souper à toute heure.

En outre des vins et liqueurs, qui sont des meilleures qualités, on sert au salon et aux jardins des Crêmes à la glace, Sorbets, Limonades et Soda.

Les salles à manger et le restaurant sont sous la surveillance de M. POUCHET avantageusement connu à la Nouvelle-Orléans.

Il y a des billards, des jeux de quilles et des écuries. Les écuries peuvent admettre trente chevaux.

N. B. Le JARDIN A FLEURS, qui tient à l'hôtel, a une étendue de dix arpents, est disposé avec beaucoup de goût, et surpasse en beauté tous ceux qui se trouvent aux Etats Unis.

En s'adressant au jardinier, on peut obtenir des BOUQUETS de toutes variétés.

Le Propriétaire de l'Etablissement sollicite le patronage des Visiteurs, et leur promet que rien ne sera négligé pour leur être agréable.

Les Pensionnaires réguliers de l'hôtel pourront obtenir pour $3 des billets du rail road qui leur serviront tout un mois, du 1er juin au 1er juillet.
11mai—auSep JAMES DURNO.

A VENDRE chez V. Hébert, rue de Chartres—A LE WHIP POOR WILL OU LES PIONIERS DE L'OREGON, par Amedee Bouis, Louisianais. 26mai—2m

HOTEL DES CHENES VERTS.
A BELOXI.
TENU PAR Mme PRADAT.

Le Public est respectueusement informé que cet établissement si généralement et si favorablement connu par la salubrité de sa situation, la beauté de son jardin à fleurs, ses vergers, ses allées ombreuses, ses kiosques, ses appartements et maisons grands et aérés, en position tranquille, &c. &c. que cet établissement est maintenant ouvert et peut recevoir les visiteurs.

Malgré les grandes améliorations faites à paravant, elles ont été poussées encore plus loin cette saison, et l'hôtel peut recevoir aujourd'hui plus pensionnaires que l'année dernière. Les familles pourront se loger dans de jolies maisons séparées de l'hôtel.

La table est servie dans le meilleur style, les vins sont de qualité supérieure, le vin ordinaire aux repas est compris dans la pension. Mme Pradat a engagé une troupe de pêcheurs pour fournir à l'hôtel de toute espèce de poissons en abondance, tels que, poissons rouge, truites, grognards, casburgots, pompanos, maquereaux, crabes, chevrettes, &c. &c. L'établissement possède un magnifique salon décoré dans le meilleur style, avec pianos, orgues, &c. où l'on fait de la musique tous les soirs; aussi une belle buvette, billards, bateaux de plaisir, avec de bons matelots, toujours prêts lorsque les visiteurs veulent s'en servir. On peut faire des parties de chasses et d'huitres, aux îles voisines; de belles maisons à bains commodes, pour dames et messieurs.

Outre ces divers amusements, Mme Pradat tiendra des voitures et des chevaux de selle. Enfin elle peut assurer ses amis et le public en général, qu'elle n'a rien épargné pour rendre son établissement égal si ce n'est supérieur, à tous ceux du même genre dans le Sud.

Les personnes qui désireraient s'arrêter à l'hôtel des Chênes Verts, le feront savoir au capitaine du bateau afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel. Malgré cette précaution, il y aura toujours aux autres débarcadères, des voitures et bateaux appartenant à l'établissement.

Les Dames sont informées que deux tables sont servies dans l'hôtel, l'une expressément pour elles et leurs enfants, avec le privilège de l'autre si elles le désirent. Les personnes qui le désireraient pourront être servies dans leur chambre ou leur maison.

L'hôtel possède une pharmacie bien assortie, dans le cas où quelqu'un des pensionnaires serait malade, les soins les plus assidus seront prodigués aux personnes indisposées. Les domestiques sont idèles, attentifs et obéissants.
Prix très modérés. 7juin—3m

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires
Marchands de Foin, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.
Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises.
3 mai

Aux Habitants sucriers.

UN Monsieur, ayant conduit une habitation établie en sucrerie) à la satisfaction des propriétaires, pendant plusieurs années, désire s'occuper dans le même genre d'industrie. Il offre les recommandations des propriétaires pour qui il a travaillé, plus celles des habitants les plus respectables des paroisses Plaquemines et St Bernard.

S'adresser à M. C. OLIVIER, Nouvelle-Orléans, rue Vieille Levée, No 21, ou à M. J. LAVERGNE, rue Royale. 24 mai—1m V&C

SUCCES AU HEROS DE BUENA VISTA.

450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes imprimées sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or ou en argent, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
16 jn 51, rue de la Vieille Levée.

Pianos et Pianinos de HENRY HERZ.

WM F. MAYO informe le public qu'il vient d'être nommé par M. H. Herz, unique agent pour la vente de ses GRANDS PIANOS et PIANINOS. La vogue méritée qu'ont obtenu ces instruments dans ce pays-ci, et la demande incessante qui a lieu, a engagé Wm F. Mayo à ouvrir une salle de vente où ces pianos seront exposés. Il appelle l'attention sur les Pianinos qui n'ont pas d'égal pour la richesse du son et l'élégance de la forme, réunissant à la solidité le brillant et la facilité du toucher. Ils ont obtenu la médaille d'or du premier degré, (prix le plus élevé offert par le gouvernement français). Ces instruments sont généralement recherchés en France, en Angleterre et en Allemagne.

M. Wm. F. Mayo prie les personnes qui désireraient faire acquisition de pianos, de prendre l'avis de MM. les professeurs, et de lire les éloges que la presse a accordé à ces instruments lorsque M. Herz les a introduits dans ses Concerts.

Il y aura toujours un assortiment complet au dépôt No. 5, rue du Camp, à 3 portes de la rue du Canal. 7jn

EN débarquement—Baies de genièvre en balles, absinthe en herbe; Hysope do, mélisse do, graine de coriandre en boucauts, do d'anis en balles; do carvi do; do de cardamome, et à vendre par H. BONNABEL,
19 mai 37, rue Tchoupitoulas

300 caisses vin Château Margaux; 100 barriques vin St-Julien et Montferrand; 100 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes, poires à l'eau de vie, absinthe, kirsh, eau de fleurs d'oranger, damejeannes et autres articles d'importation récentes, à vendre par
DUBUCH F.
20 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

PENDANT notre absence, M. EDWARD CLARUS, est porteur de notre procuration par acte passé devant Louis T. Caire, notaire public.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1848.
RAVELET & FESTE.
15 juin 35 rue de Chartres au premier

MARCHANDISES FRANÇAISES.
Importation directe.

LES soussignés ont constamment en magasin un assortiment complet de marchandises sèches qu'ils offrent à bas prix payé comptant.
RAVELET & FESTE,
15 jn 35, rue de Chartres au premier.